



## Conditions particulières de vente aux pharmacies

### Suppléments pour la livraison

Jusqu'à nouvel ordre, voici les conditions en vigueur pour toute livraison à une adresse :

Jusqu'à CHF 20 000	Prix de fabrique hors TVA	+ 10% Supplément pour petites quantités
De CHF 20 000 à 50 000	Prix de fabrique hors TVA	+ 5% Supplément pour petites quantités
Plus de CHF 50 000	Prix de fabrique hors TVA	

La valeur de commande minimale est à CHF 700.

De plus, des frais de livraison forfaitaires de CHF 39.00 seront prélevés sur chaque commande.

### Livraison

Alloga AG, Buchmattstrasse 10, 3401 Burgdorf

### Facturation / encaissement

Pfizer PFE Switzerland GmbH, Schärenmoosstrasse 99, 8052 Zurich

### Revente

Les clients sont tenus de remettre ou de vendre nos articles de marque dans leur emballage original intact.

### Retours

Remboursement intégral / remplacement de toute la marchandise

- Erreurs de livraison de la part de Pfizer PFE Switzerland GmbH ou dues à Alloga AG.
- Bris et dommages pendant le transport
- Emballages, spécialités ou lots de spécialités incriminés, retirés pour des raisons de sécurité liée aux médicaments

Pas de remboursement / pas de marchandise de remplacement

- Les médicaments périmés
- Les emballages qui ne sont pas en parfait état, qui sont salis, endommagés ou entamés
- Tous les autres cas que ce règlement ne mentionne pas

Les retours de notre assortiment sont éliminés dans les règles et le respect de l'environnement, sans aucun frais à votre charge.

Il est de la responsabilité des prestataires selon LAMal de respecter les dispositions à l'obligation de répercuter les rabais (art. 56, al. 3 et 3bis LAMal ; art. 76a ss LAMal). Ils doivent également se conformer à l'obligation de transparence (art. 56 LPTh ; art. 10 OITPTh).

Lieu d'exécution et for juridique : Zurich. L'entreprise Pfizer PFE Switzerland GmbH se réserve par ailleurs le droit de poursuivre l'acheteur devant toute autre juridiction compétente, en particulier au siège ou au domicile de celui-ci.